

## ADOPTION DE LA PROPOSITION D'UN CADRE INSTITUTIONNEL POUR LE PAMF

**Le projet est devenu une réalité**

L'administration du Projet d'aménagement des massifs forestiers d'Agoua, des monts Kouffé et de Wari-Marô (Pamf) avec ses partenaires locaux s'est retrouvée pendant deux jours à Parakou. Objectif principal : adopter un nouveau cadre institutionnel pour le projet.

Information  
Romaric ADJAMONSI

Les 11 et 12 août derniers, s'est tenu à Parakou, un forum de validation du cadre institutionnel de gestion participative des massifs forestiers d'Agoua-des monts Kouffé et de Wari-Marô qui a regroupé des personnalités de l'administration forestière, de l'Agence béninoise pour l'environnement, les partenaires locaux à savoir les confréries des chasseurs, les chefferies traditionnelles, l'association des femmes... L'initiative émane de la direction du Pamf et est axée sur la nécessité de définir le cadre dans lequel, les différents acteurs devront agir pour assurer une cogestion durable de ces massifs. Pour le directeur du Pamf, le colonel Paul C. Djogbénou, ce nouveau cadre institutionnel devra être un cadre fédérateur pour toutes les actions de gestion des ressources naturelles au niveau local. Le directeur du Pamf a souligné à



l'ouverture du forum, «la volonté manifeste du Pamf de prendre en compte les profondes aspirations des partenaires à la base pour asseoir durablement un cadre d'intervention solide qui ne devra pas disparaître à la fin du projet». Au terme des deux jours de travaux, les participants ont examiné et adopté la proposition du cadre institutionnel, les documents statutaires correspondants, les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires pour un fonctionnement harmonieux dudit cadre, la démarche pour sa légalisation, le plan de mise en

œuvre. Ainsi la cogestion des massifs forestiers d'Agoua, des Monts Kouffé et Wari-Marô se présente comme suit :

Au niveau du village : - conseil villageois de développement durable.

Au niveau communal : - commission communale de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles (Cegrn).

Au niveau inter-massif : - coordination pour le développement régional et la gestion durable des territoires villageois et des forêts classées du Pamf (Cdrf).

## LANCEMENT DU «GUIDE D'EXERCICE D'UNE BONNE GOUVERNANCE LOCALE

**Le Cird renforce les capacités de gestion des élus locaux**

Le Centre international des conférences de Cotonou (Cic) a servi le jeudi 12 août 2004 de cadre au lancement officiel de l'ouvrage édité par le Centre d'informations régionales pour le développement (Cird) et intitulé «guide d'exercice d'une bonne gouvernance locale». Il s'agit de renforcer les capacités des élus locaux des 77 communes de ce pays en vue de favoriser un développement des localités.

Romaric ADJAMONSI

Placée sous le haut parrainage du ministre des Finances et de l'économie Grégoire Laourou, la cérémonie de lancement a été le lieu privilégié pour informer l'Etat, les partenaires au développement, les orga-

nisations internationales et les médias sur la parution de cet important ouvrage dont l'objectif principal réside dans le renforcement des capacités de gestion efficace et démocratique des élus locaux des communes et municipalités du pays. La maîtrise des principes élémentaires par les élus locaux est une nécessité qui s'impose dans la relève des défis qu'impose la décentralisation a souligné le directeur du centre d'Informations régionales pour le développement, monsieur Romain Houéhou Abilé. C'est un véritable outil de référence pour les autorités chargées de la gestion des structures décentralisées mises en place dans le cadre du processus de décentralisation a renchérit monsieur Romain Houéhou avant d'inviter les uns et les autres à s'approprier

l'ouvrage.

En procédant au lancement officiel dudit ouvrage, le ministre Laourou Grégoire a loué les efforts que ne cesse de déployer le Cird dans la consolidation du processus de décentralisation dans notre pays. La nécessité de renforcer les capacités des élus locaux sur les principes d'une bonne gouvernance s'impose comme un défi a souligné le Mfe avant de plaider pour que cet instrument serve réellement les nouvelles autorités de l'administration décentralisée.

L'ouvrage comporte plusieurs séquences orientées sur des thèmes divers et variés.

Nous pouvons citer, la gouvernance politique, administrative, économique, budgétaire et financière.

## ATELIER D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT À SÈMÉ-PODJI

**Réussir le processus de décentralisation**

Les locaux de l'arrondissement de Podji ont abrité les 11 et 12 derniers, la cérémonie d'ouverture de l'atelier du processus d'élaboration du programme de développement. Ledit atelier a connu la présence effective du formateur de l'Ong Alpha Omega, du Prodecem et des élus locaux de la commune que dirige Mathias Gbédan.

Information  
Brice TANDJI

Responsabiliser les populations par rapport au défi du développement, gérer rationnellement les ressources de la commune, élaborer les plans annuels de la commune en tenant compte des besoins des cou-



Joseph Lodonou

ches socioprofessionnelles... Tel est l'objet de l'atelier de démarrage du processus d'élaboration du Pdc auquel participent des conseillers, chefs d'arrondissements, notables, cadre du 11 au 12 août 2004.

En effet, il s'agit de renforcer les capacités des experts nationaux

du programme d'appui au démarrage des communes (Prodecem. Mathias Gbédan le n°1 de la commune de Sèmè-Podji dans son allocution a laissé entendre, que rares sont les beaux jours, les jours où toutes les forces vives d'une localité s'associent à l'expertise nationale et se mettent ensemble pour envisager un avenir convenable pour le bien être de leur population.

Interrogé sur les lieux, le chef d'arrondissement d'Ekpè, Joseph Lodonou a indiqué qu'avec une telle démarche, l'espoir est possible. Nous sommes des «apprentis» de la décentralisation a-t-il ajouté avant d'exhorter les décideurs politiques à créer davantage les cadres de réflexion et d'orientation pour une bonne gouvernance.

**REGARD**

UNE CHRONIQUE DE ROMARIC ADJAMONSI

**LA BARBE ET LA BIBLE N'ONT PAS SUFFIT**

Il avait été nommé directeur général du port autonome de Cotonou il y a de cela quelques six petits mois. Le voilà déjà propulsé à la porte de sortie par le ministre des travaux publics et des transports. Il, c'est bien de Jérôme Dandjinou qu'il s'agit ; l'homme à la barbe, le pasteur de tous les temps. Arrivé au port après la circonscription urbaine de Cotonou, Jérôme Dandjinou avait pris la direction du port pour succéder à Assogba Dognon limogé après un rapport accablant fait de mauvaise gestion. En son temps, les observateurs les plus avertis avaient déjà des appréhensions quant à la réelle capacité du pasteur, de redonner au secteur portuaire, ses lettres de noblesse en vue de le rendre compétitif. Le port n'est pas l'ex CUC. Cette vérité vient en fait de se concrétiser avec l'incapacité affichée par celui là en qui, on avait vu l'ardeur pour remplacer l'ex Dg Assogba. Très tôt, l'on s'est rendu à l'évidence que le pasteur à la main divine n'avait pas beaucoup d'ambition pour le port déjà en mal, vu les performances médiocres enregistrées et qui ont d'ailleurs renvoyé bon nombre de personnes vers les ports voisins. Les intérêts personnels du Dg l'ont définitivement écarté des actions concrètes à mener. De plus, l'ambiance au port de Cotonou était sujette à des remous de toutes sortes avec en toile de fond, un Jérôme Dandjinou décidé à s'accaparer de tout et ne rien laisser aux autres. Le voilà parti comme il était arrivé. Une autre page de l'histoire de notre port vient ainsi d'être refermée, démasquant le vrai visage de l'homme que beaucoup avait vu le balai à la main, inciter les populations à rendre propre, la ville de Cotonou. La barbe et la bible n'ont donc pas suffi pour redresser un secteur portuaire de plus en plus enclin à une décrépitude qui ne dit pas son nom. Le passage de Dandjinou au port de Cotonou n'a duré que l'instant d'un petit feu de paille. La barbe et la bible n'ayant pas suffi, le treillis suffira t'il ?